



Probleme livraison location accession

Par **ERIC GARCIA**, le **25/10/2018** à **11:55**

Bonjour,

Nous sommes sur le point de prendre possession d'un logement neuf (maison), dans un lotissement. Il y a une dizaine de jours nous avons su que les jardins n'étaient pas conformes aux plans. Il y a un terre plain de 1m de haut au milieu de celui ci. Le bailleur social va les refaire mais les travaux vont durer des mois, temps pendant lequel l'accès extérieur sera bloqué. Nous estimons qu'il s'agit d'un préjudice important mais leur notaire nous dit que nous ne pouvons rien. La réception sera faite le 30 octobre.

Par ailleurs ils veulent nous faire signer une décharge dont j'ignore le contenu (soi disant pour la sécurité).

Ma question est de savoir quels sont mes recours possibles en indemnisation en sachant que nous ne pouvons pas refuser la livraison car nous n'avons pas d'autre endroit pour nous loger

Merci d'avance.